

LE BULLETIN

Saint-Médard-sur-Ille
N° 7



DOSSIER
BUDGET 2022

Page 11
JEUNESSE



Page 18
AGRICULTURE



Page 20
ASSOCIATIONS



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- 31 octobre 2021, Promésly CHESIÈRE
- 19 novembre 2021, Margot DUPONT
- 16 décembre 2021, Arthur GUÉNARD
- 18 décembre 2021, Lysa MORIS Y COLLADO
- 02 janvier 2022, Léia LELOUP
- 03 janvier 2022, Maëlys MONNIER
- 26 mars 2022, Malo LE GUEN

DÉCÈS

- 22 janvier 2022 Marie-Thérèse LENEN
- 15 février 2022 Bernard BEGUERET
- 16 février 2022 Claude JARRY
- 10 avril 2022 Michel BESNARD

PACS

- 7 mai 2022 : Mathilde BOUGET et Sébastien BAHU

MARIAGE

- 7 mai 2022 : Karine FESKIW et Sylvain GUINARD

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- LAURET Jean-Pierre, 10 Les Préaux : Apport de terre
- BROUSTÉ Isabelle, 7 Beauregard : Remplacement des ouvertures (Alu gris foncé)
- LAGARDE Samuel, 8 rue de la Gare : Changement porte d'entrée
- HIBON Hélène, 38 La Ratulais : Installation d'une climatisation réversible à l'étage
- EARL REPESSÉ, Le Tertre d'Ille : Apport de terre
- JOCHÈS Pascal, 11 la Bruyère : Changement de fenêtres et transformation d'une porte-fenêtre en fenêtre
- BAUMGARTEN Clément, 7 Beauregard : Installation d'un mobil home le temps de la rénovation d'un bâtiment
- TOUTAIN Amaury, 3 Le Clos des Pommiers : Remplacement de deux fenêtres et d'une baie coulissante et installation de volets roulants.
- CUDENNEC Solange, 7 la Ratulais : Changement de fenêtres et finitions des travaux d'isolation thermique extérieure.
- JOUAN Julien, 3 Bourienne : Création de 3 fenêtres de toit et installation de 2 panneaux solaire.
- YVON David, La Champironnerie : Clôture de 2m
- DUBUT CHEVILLON Alain, 11 rue de la Mairie : Installation de 9 panneaux photovoltaïques noirs mats de 14.85 m²
- SCHOUMACHER Frédéric, 2 rue du Pré du Four : Aménagement de combles, transformation d'un garage en pièce habitable, pose de fenêtre de toit, abri de jardin
- DAY Béatrice, 22 La Ratulais : Modification de toitures et bardage bois
- TIERCELIN Andrée, 6 Mouillé : Apport de terre
- CHILOUX Albert, Les Champs Blancs : Apport de terre

- DUPONT LEPORCHER Marylène, 33 Le Vault Martin : Clôture en grillage vert soudé + piquets verts métalliques H 1.20m + Portail métallique coulissant gris anthracite
- CAUGEN Erwan, La Champironnerie : Changement d'ouvertures et création d'1 fenêtre de toit
- LIPKA Philippe, 50 la Croix de Brin : Divison d'un terrain en vue de construire
- THEBAULT Marcel, les Préaux : Préau
- TREMORIN Guillaume, 8 rue de Brou : Garage en extension et surélévation du garage existant + fenêtre
- CARDINAL Yves, 3 la haute Touche : Carport

PERMIS DE CONSTRUIRE

- TEIBI Belkacem, 2 rue Angély : Permis modificatif : modification niveaux rdc et garage
- LEGAVE Fabien, La Lande : Construction d'un garage en extension de la maison existante
- GUILLERM Olivier, 2 rue Belle Epine du Mas : Permis modificatif : modification dimensions baies O & N et couleurs enduits
- BRAULT Nicolas, 2 Résidence des Genêts : Extension d'habitation sur 2 niveaux + sous-sol / isolation thermique de l'existant par l'extérieur
- CAZUC Gisèle, 32bis la Ratulais : Construction d'une maison individuelle + garage
- Commune de Saint-Médard-sur-Ille, 2 rue du Chêne : Extension de l'atelier des services techniques
- ACQUITTER Yvan, Le Gris Peslin : Extension d'une maison individuelle, installation de panneaux solaires, modification des fenêtres de toit et construction d'une piscine + terrasse

Bulletin municipal d'information de la commune de Saint-Médard-sur-Ille
à retrouver en version numérique couleur sur le site de la commune

Responsable de la publication : Noël BOURNONVILLE, maire
Directeur de la publication et conception : Gildas BOUREL, adjoint
Redaction : Commission communication, élus et acteurs locaux
Impression : 600 exemplaires - Bis Repetita.





Chères médardaises, chers médardais,

Notre nouveau Président de la République, Emmanuel Macron, qui se succède à lui-même, a été réélu le 24 avril dernier. Un Président de la République que les français connaissent bien, qui aura la lourde tâche de poursuivre les actions inscrites dans son programme, de préserver la confiance des Français et de réussir dans un climat de paix et de justice sociale.

► **Les prochaines élections législatives** auront lieu les 12 et 19 juin prochains afin d'élire les députés. Ce sont des élections importantes. Les députés ont un rôle de proximité, d'échanges et d'écoutes. L'assemblée Nationale forme avec le Sénat, le pouvoir législatif dont la mission est de faire la loi et de contrôler le Gouvernement.

► Avant le 15 avril de chaque année, les comptes administratifs et de gestion de l'année précédente doivent être présentés et approuvés par l'assemblée délibérante ; le conseil municipal. Il va de même pour la présentation du budget primitif 2022. Ce **vote du budget** qui est bien plus qu'un exercice comptable et obligatoire a eu lieu lors de la séance du 10 mars 2022. Il est un engagement majeur qui représente la traduction de nos promesses auprès de la population. Même si cet exercice est annuel, ce processus budgétaire s'appuie sur des opinions, des propositions, des réflexions sur plusieurs années d'investissements comme le programme de voirie, la rénovation de l'église, le renouvellement de la station d'épuration ou encore le projet de revitalisation du centre bourg.

► Si pour financer ces investissements, les aides financières de l'Etat ou subventions de nos partenaires sont indispensables, il n'en demeure pas moins que les collectivités territoriales doivent très souvent avoir recours à l'emprunt auprès des banques. Mais un autre et unique levier s'offre à nous après la disparition de la taxe d'habitation, c'est le vote des taux d'imposition du foncier bâti et non bâti. Après quatre années sans augmentation, le conseil municipal a voté une revalorisation de ces taux au regard des investissements importants qui s'imposent à nous pour les prochaines années. Vous retrouverez dans la page finances, nos explications sur notre décision à ce sujet.

► **Deux enquêtes sont en cours de réalisation.** La première initiée par le CCAS qui est chargé de conduire l'action sociale sur la commune. Il engage une analyse des besoins sociaux afin de les cibler précisément pour nous permettre d'agir efficacement mais aussi de préparer notre projet de village seniors. Cette enquête sera réalisée par des étudiantes de l'école ASKORIA de Rennes. La deuxième, accompagné par la CCI d'Ille et Vilaine (Chambre du commerce et de l'industrie), vise à connaître les attentes, le potentiel et la faisabilité économique d'un développement de l'offre commerciale sur la commune pour notre projet de revitalisation de bourg. **Vous la trouverez jointe à ce bulletin.**

Comme vous pouvez le constater, les actions de la municipalité sont denses, passionnantes et elles préparent avec sérieux et optimisme l'avenir de notre belle commune.

A très bientôt.

Noël BOURNONVILLE
Maire de Saint Médard-sur-Ille

SOMMAIRE

4. CONSEIL MUNICIPAL

6. ÉLECTIONS

7. VOIRIE

Numérotation des lieux-dits et Radar pédagogique

8. BÂTIMENT

Épicerie et atelier des services techniques

9. SOLIDARITÉ

10. SCOLARITÉ

Retour sur l'actualité de notre école

11. JEUNESSE

12. VIE PARTICIPATIVE

13. CADRE DE VIE

14. DOSSIER

Réalisations 2021 et budget 2022

16. ENVIRONNEMENT

Ruisseau de la Landrais

17. VALCOBREIZH

18. AGRICULTURE

Guillaume, nouvel exploitant sur la commune

20. ASSOCIATIONS

24. EXPRESSIONS

24. TOURISME

25. VIE ÉCONOMIQUE

26. VIE PRATIQUE

Urbanisme et travaux : Guide pratique

27. UN PEU D'HISTOIRE

Focus sur les communes d'après guerre

PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retour sur les dernières délibérations adoptées par le conseil municipal depuis le dernier bulletin. L'ensemble des comptes-rendus est à retrouver sur le site de la commune ou affiché en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE 2021

► **ZAC.** Le projet de ZAC de la Croisée des chemins est entré dans sa phase PRO (Projet). La SADIV a donc fait parvenir à la commune de Saint-Médard-sur-Ille le dossier PRO provisoire afin qu'elle se positionne, conformément aux dispositions de la concession d'aménagement, sur ce dossier et les aménagements publics qui lui seront rétrocédés. Au regard du dossier et de l'analyse préalable effectuée par un groupe de travail, le conseil municipal a émis un avis favorable sur le dossier PRO avec remarques et suggestions.

► **TARIF ALSH.** Dans le cadre de la refonte de sa politique tarifaire il est proposé au conseil municipal de se positionner sur la nouvelle grille des activités du centre de loisirs basé sur les coefficients familiaux. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 13 voix POUR et 2 abstentions (M. MOIRE et MME GUILLEMAUT) : Approuve les tarifs présentés et leurs mises en application au 1er janvier 2022.

► **ECOLE.** Au regard des dépenses effectuées par l'école, dans le cadre de l'organisation d'une classe de mer découverte et justifiées par la fourniture de factures, le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 2100€ sur le compte de l'USEP de l'école.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2022

► **ACSE 175** est une Association Intermédiaire dont la finalité est le retour à l'emploi durable ou l'entrée en formation des salariés qu'elle accom-

pagne. La commune bénéficie régulièrement de ses services dans le cadre de remplacements ou de renforts ponctuels. Cette institution vit par les communes qui l'ont créée. La cotisation de la commune de Saint-Médard-sur-Ille a été estimée à 273.00€ (0.20 centimes * 1365 habitants). Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la demande et le versement d'une subvention de 273.00€.

► **RASED.** Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés (RASED) de la Mézière sollicite la commune pour son financement de l'année 2022. Le besoin de financement de cette structure est estimé à 1928€ soit 0.85€ par élève. Lors du comptage de rentrée, la commune de Saint-Médard-sur-Ille scolarisait 6% des élèves du secteur de RASED. Aussi au prorata de ce nombre l'inspecteur d'académie sollicite la commune pour une subvention de 113€. Le conseil municipal approuve la demande et le versement d'une subvention de 113.00€ au profit du dispositif RASED.

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FÉVRIER 2022

► **RÉSERVE COMMUNALE.** La réserve communale de sécurité civile est constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés par le maire en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire de la commune. Par la délibération en date du 10 novembre 2021 le conseil municipal a approuvé la création d'une réserve communale. Mme Josiane DETOC présente au conseil municipal un projet de règlement. M

Le MAIRE précise que les formations seront organisées aux moments où le plus grand nombre de membres de la réserve pourront être présents. Le conseil municipal approuve le projet de règlement intérieur de la réserve communale.

► **DÉSHERBEUR.** Pour l'année 2022 une convention avec la commune de Saint-Germain-Sur-Ille sera signée pour bénéficier d'une mise à disposition de leur désherbeuse à eau chaude à raison de 100€/jour pour un minimum de 2 jours d'utilisation continus.

► **CMJ.** Le conseil municipal des jeunes permet aux jeunes élus de participer à la vie communale et d'appréhender les enjeux du territoire. Il permet à ses membres de participer à la vie citoyenne et de représenter les jeunes administrés. Il permet également à ses membres de réfléchir et travailler à divers projets et les mettre en œuvre dans l'intérêt de la collectivité. Afin d'encadrer ce conseil, une charte du conseil municipal des jeunes a été rédigée. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 13 voix pour, 1 abstention, approuve la charte du conseil municipal des jeunes.

► **ZAC.** Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC et plus particulièrement du secteur « Bocage Urbain » l'aménageur SADIV a sollicité la commune afin d'acquérir la parcelle cadastrée n°AB 437 d'une superficie de 6453m² qui a été estimée par le service des domaines à 19 359.00€ soit 3€ le m². Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : approuve la cession de la parcelle AB 437.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2022

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

► **COMPTE ADMINISTRATIF.** Au terme de l'exercice 2021, M PASEK, présente au conseil municipal les résultats de l'exécution budgétaire du budget principal et des budgets annexes. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve les comptes administratifs présentés.

► **BUDGETS.** Lors de la séance le budget principal et les quatre budgets annexes (assainissement, lotissement, photovoltaïque et ZAC) ont été présentés et approuvés par le conseil municipal. (Voir page en Finances)

► **BROYEUR.** Le Smictom Valcobreizh met en œuvre les moyens matériels permettant à ses collectivités adhérentes de broyer les déchets verts produits sur leur territoire. Une convention d'une durée de 12 mois renouvelable permet à la collectivité emprunteuse de solliciter le prêt du broyeur autant de fois qu'elle le souhaite sous condition de disponibilité. Le conseil municipal, approuve à l'unanimité le projet de convention.

► **ASSAINISSEMENT.** La charge de raccordement de nouveaux usagers au réseau d'assainissement collectif incombe à la municipalité. Afin de financer ce service les usagers sont redevables d'une taxe de raccordement. Celle-ci est à ce jour fixée à 2000€. La réalisation récente de devis afin d'estimer les coûts de raccordement a démontré une importante inflation des prix. Le reste à charge pour la commune est devenu insupportable. Il est proposé au conseil municipal d'augmenter la taxe de raccordement à 5000€. Cette augmentation prenant effet à date de la délibération et ne concernant que les permis déposés à partir du 10 mars 2022. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 14 voix pour, 1 abstention (M MOIRÉ) : Approuve l'augmentation de la taxe de raccordement à 5 000€.

► **ADRESSAGE.** La commission voirie a établi et validé un plan d'adressage pour les groupements de 3, 4 et 5 habitations. Ainsi, seront numérotés les lieux-dits mentionnés en page "Voirie". Le conseil municipal approuve à l'unanimité la numérotation des lieux-dits nommés et de diviser en deux le lieu-dit La Colaserie en le renommant en La Basse Colaserie et la Haute Colaserie suivi d'une numérotation.

► **VOIRIE.** Dans le cadre de la programmation voirie 2022, des actions de sécurités routières ont été prévues, comprenant notamment : La réfection des marquages routiers dans l'agglomération, la création d'un passage piéton Résidence des Genêts, la création d'un passage piéton en haut de La Côte, la sécurisation de la nouvelle sortie de l'Épicerie. Aussi, des devis ont été réalisés et étudiés par la commission. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité le devis de la société HORIZON pour un montant de 5 014.36€ TTC.

► **VOTE DES SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS.** Après examen et présentation des demandes de subventions par la commission « Associations », le conseil municipal à délibéré comme suit :

Association	Montant attribué en 2021	Montant demandé 2022	Montant voté 2022	Résultat du vote
Amicale Laïque	- €	1 500.00 €	1 500,00 €	Unanimité
ACPG CATM	200,00 €	300.00 €	300,00 €	Unanimité
AICA	350,00 €	350.00 €	350,00 €	Unanimité
Asphalte Guipel	250,00 €	900.00 €	200,00 €	Unanimité
Club de l'amitié	200,00 €	200.00 €	200,00 €	Unanimité
La Troupe se m'art	- €	300.00 €	300,00 €	Unanimité
Les Korrigans	800,00 €	1 200.00 €	1 200,00 €	Unanimité
Poires et Grelinettes	200,00 €	980.00 €	400,00 €	10 pour, 1 contre (Mme Guibaudet), 2 abstentions (Mme Renouard et M, Bourel)
St Médard Tennis de Table	1 300,00 €	1 300.00 €	1 300,00 €	13 pour, 1 contre (Mme Guillemaut)
St Médard de France	- €	500.00 €	500,00 €	Unanimité
USEP	180,00 €	400.00 €	400,00 €	Unanimité
TOTAL	3 300,00 €		6 650,00 €	

► **FISCALITÉ.** Il est proposé au conseil municipal de se positionner sur une évolution des taux d'imposition fixant les taux tels que :

- Taxe sur le foncier bâti : 41.16%
- Taxe sur le foncier non bâti : 39.88%

Le conseil municipal après en avoir délibéré, 12 voix pour et 1 voix contre (M MOIRÉ) approuve les taux d'imposition présentés. (Voir page finance de ce bulletin)

LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF :

Sauf exception, le conseil municipal a lieu le 2ème mercredi du mois dans la salle Jacques-Jérôme Fontaine à 20h00 et est ouvert au public.

L'ordre du jour des conseils municipaux est connu et publié dans les 4 à 5 jours précédant le conseil.

L'ensemble des comptes-rendus sont à retrouver sur le site de la commune - <https://saint-medard-sur-ille.fr/crcm/> - ou en version papier disponible en mairie.

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE POUR SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

1ER TOUR - DIMANCHE 10 AVRIL 2022

Nombre d'électeurs inscrits : 1062 ◆ Nombre de votants : 838 soit 78.90%

Suffrages exprimés : 823 ◆ 4 Bulletins Nuls 0.48% ◆ 11 Bulletins Blancs 1.31%

CANDIDATS	Nb de voix	% de Voix
Jean-Luc Mélenchon (LFI)	269	32.69%
Emmanuel Macron (LREM)	198	24.06%
Marine Le Pen (RN)	137	16.65%
Yannick Jadot (ECO)	72	8.75%
Éric Zemmour (REC)	34	4.13%
Jean Lassalle (DVC)	25	3.04%

CANDIDATS	Nb de voix	% de Voix
Valérie Pécresse (LR)	23	2.79%
Nicolas Dupont-Aignan (EXD)	19	2.31%
Anne Hidalgo (PS)	18	2.19%
Fabien Roussel (COM)	16	1.94%
Philippe Poutou (EXG)	6	0.73%
Nathalie Arthaud (EXG)	6	0.73%

2ÈME TOUR - DIMANCHE 24 AVRIL 2022

Nombre d'électeurs inscrits : 1063 ◆ Nombre de votants : 818 soit 76.95%

Suffrages exprimés : 732 ◆ 19 Bulletins Nuls 2.32% ◆ 67 Bulletins Blancs 8.19%

CANDIDATS	Nb de voix	% de Voix
Emmanuel Macron (LREM)	497	67.90%
Marine Le Pen (RN)	235	32.10%

.....

ÉLECTIONS LEGISLATIVES

QUAND ? 7 semaines après l'élection présidentielle

- 1er tour : Dimanche 12 juin 2022
- 2nd Tour : Dimanche 19 juin 2022

QUI PEUT VOTER ? Même modalité que l'élection présidentielle

- Les Françaises et les Français de plus de 18 ans peuvent voter, à condition d'être inscrits sur la liste électorale de leur commune.
- Il est possible de voter par procuration. Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Le formulaire de demande de vote par procuration est accessible sur <http://service-public.fr/>

OÙ VOTER ?

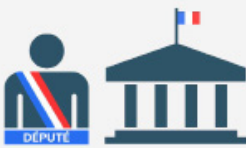
- Le bureau de vote se situe dans la **Salle Jacques-Jérôme Fontaine** et sera **ouvert de 8h00 à 19h00**. Tous les électeurs devront présenter une **pièce d'identité** pour pouvoir voter. La carte électorale est facultative mais permet au moment des votes, de rechercher plus rapidement les identités sur la liste d'émargement et d'éviter les files d'attente.

DANS QUEL BUT ?

Pour élire les 577 députés qui siègent à l'assemblée nationale. Ils sont élus pour 5 ans (sauf dissolution de l'assemblée nationale). Ils participent au travail législatif et contrôlent l'action du gouvernement (Voir ci-contre)

INSTITUTIONS FRANÇAISES

Quel est le rôle de l'Assemblée nationale ?



577 députés siègent au Palais Bourbon

TRAVAIL LÉGISLATIF

- Examen des projets de loi
- Dépôt de propositions de loi
- Dépôt d'amendements
- Vote de la loi
- En cas de désaccord avec le Sénat, l'Assemblée nationale a le dernier mot

CONTRÔLE DE L'ACTION DU GOUVERNEMENT

- Questions au gouvernement
- Motion de censure
- Commissions d'enquête

ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Contrôle de l'application des lois
- Travaux de la Mission d'évaluation et de contrôle (MEC)

Direction de l'information légale et administrative
vie publique.fr | 2018

NUMÉROTATION DES LIEUX-DITS

Si le programme de voirie consiste à la rénovation des routes communales, il intègre aussi la poursuite de la numérotation des hameaux de notre commune. Lors du conseil municipal du 13 avril dernier, l'assemblée délibérante a approuvé la numérotation des lieux-dits suivants :

- | | | |
|-----------------------|---------------------|---------------------------|
| • La Fontaine de Brou | • Le Mesnil | • Monseaux |
| • Le Clos Gratien | • Bellevue | • La Teillais |
| • Le Teilleul | • Les Jannais | • La Huétrie |
| • La Planchette | • Le Moulin | • Chanteloup |
| • Gohil | • Les Bergères | • La Chambraie |
| • La Lande | • La Belle Etoile | • La Chapelle Sainte-Anne |
| • Les Trois Fontaines | • La Champironnerie | • Le Gris Peslin. |

La Colaserie sera divisée en deux hameaux distincts : **La Basse Colaserie** et **La Haute Colaserie**, à la demande des services de secours du fait de ses différents accès.

Ce nouvel adressage s'accompagnera d'un renforcement de la signalisation pour certains hameaux dispersés ou peu indiqués. La fourniture des numéros et de la signalétique de l'entreprise LACROIX s'élève à 1498.28€ TTC. La pose des panneaux sera effectué par les services techniques.



Les plaques vous seront distribuées dans vos boîtes aux lettres par la municipalité, accompagnées d'un courrier explicatif pour vous aider dans vos démarches administratives. Il vous est demandé de poser vos plaques dans les plus brefs délais de façon visible, pour permettre aux différents services (La Poste, services de secours, Gendarmerie, livreurs...) de vous identifier aisément. D'une manière générale, nous vous invitons à vérifier que votre nom soit inscrit de manière lisible sur vos boîtes aux lettres.

INCITER LES USAGERS DE LA ROUTE À RÉDUIRE LEUR VITESSE

Courant 2021, la commune s'est dotée d'un radar pédagogique en partie subventionné par les amendes de police. Il s'agit d'un appareil mobile qui fonctionne sur batterie alimentée par un panneau solaire. Cela permettra de sensibiliser les automobilistes sur leur vitesse à des endroits différents de la commune et prioritairement dans ceux déjà identifiés comme des secteurs sensibles.



Equipé d'un système de relevés statistiques, il permettra de fournir des données qui seront analysées et dont l'étude pourrait aboutir à la mise en place d'aménagements spécifiques à moyen terme sur les zones particulièrement exposées.

LES QUATRE CHEMINS

Comme vous avez pu le remarquer, le premier endroit choisi par la municipalité est le secteur des quatre chemins où la vitesse y est souvent excessive. Après 45 jours d'installation (du 23/03/22 au 06/05/2022) la vitesse moyenne constatée à l'emplacement est de 52 km/h sur une portion limitée à 50km/H. En outre, l'installation du radar a **en moyenne fait réduire les automobilistes de près de 10km/h** sur la portion mesurée. Si la vitesse moyenne est satisfaisante il est regrettable de constater ponctuellement des vitesses excessives.

EXTENSION DU BÂTIMENT DES SERVICES TECHNIQUES

Les travaux d'extension de l'atelier communal vont débuter très prochainement. Cet agrandissement sur la partie sud est devenu nécessaire pour mettre à l'abri tout le matériel et les véhicules. En outre, cet espace supplémentaire permettra de réorganiser l'ensemble du bâtiment et ainsi pour les agents de disposer d'un lieu de travail plus fonctionnel et adapté (Vestiaires, bureau, etc...).

Le choix des matériaux s'est arrêté en faveur d'une **structure et d'un habillage en bois**, reposant sur un sous-bassement maçonné en partie existant. Quant à la toiture elle sera réalisée en bac acier avec deux points d'apport lumineux naturel. Il apparaissait important de choisir des matériaux vertueux et s'intégrant au mieux dans l'environnement. De surcroît, cette décision permettra à la commune de prétendre à l'obtention d'une subvention.



Vue Projet - Céline Morizet Architecte

L'ÉPICERIE AUX NORMES PMR

Pour permettre aux Personnes à Mobilité Réduite d'accéder plus facilement aux commerces et aux services de proximité il y a souvent des modifications à apporter à l'existant. C'est le cas pour le bâtiment communal où se trouve l'épicerie.

UNE NOUVELLE ENTRÉE

Depuis plusieurs semaines, après quelques jours de travaux de maçonnerie, une **nouvelle ouverture a été créée** suivie de l'installation d'une porte. L'entrée habituelle située rue des écoles a été supprimée pour laisser place à une baie vitrée donnant par la même occasion plus de clarté. La nouvelle entrée de l'épicerie se trouve dorénavant côté parking. Au-delà de l'aspect

réglementaire, elle apporte **plus de sécurité aux clients de ce commerce**.

Le coût de ces travaux s'élève à 7529.97€ TTC soit 1632.37€ TTC de maçonnerie (Entreprise TRINQUET-FRALEUX), 4954.28€ pour les huisseries (Entreprise HONORÉ) et 943.32€ pour l'éclairage extérieur (Entreprise GAB ELEC). Le rideau métallique a été pris en charge par l'exploitante, Mme Sapin.

Les travaux vont se poursuivre à l'extérieur avec l'installation de potelets, d'un passage piéton ainsi que d'un nouvel éclairage au-dessus de l'entrée en vue d'obtenir une sécurité optimale pour l'accès à ce commerce.

FRANÇOISE RUFFAULT

MISE À NIVEAU DU SYSTÈME DES TÉLÉSURVEILLANCES

Afin de permettre une surveillance optimale de son système d'assainissement collectif, la commune a réalisé la mise en niveau de son dispositif de mesure d'estimation de débits rejetés par le trop plein du poste de relèvement du Moulin. Cette réalisation estimée à 10 092.00€ **est financée à 80% par l'agence de l'eau soit 8 073.60€**.

SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Comme expliqué dans le bulletin du mois d'Avril 2021, une étude est en cours pour la mise à jour du Schéma Directeur de l'Assainissement collectif. Le Schéma prend en compte le projet de ZAC ainsi que son calendrier prévisionnel. L'objectif est de dégager des scénarios d'évolution du système d'assainissement collectif et de l'actuelle station d'épuration. Le coût estimé de cette prestation est de 21 947.00€ **financé à 50% par l'agence de l'eau soit 10 973.50€**.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE

Nous accueillons depuis le 25 avril quatre stagiaires dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux pour les personnes âgées de plus de 65 ans (Retraités).

Elles vont établir un diagnostic relatif au village séniors. Elles ont besoin de votre participation par le biais d'un questionnaire qui vous a déjà été distribué ou cela est en cours. Ce questionnaire sera à déposer en mairie au plus tard le 24 mai ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

Pour ceux qui le veulent bien, elles souhaiteraient vous rencontrer. Dans ce cas, préciser votre nom sur le questionnaire ainsi que votre numéro de téléphone

MAGALIE DUFOUR

SOUTIEN AUX UKRAINIENS



Face à l'épreuve tragique que subie actuellement l'Ukraine, la municipalité a organisé en partenariat avec l'Association des maires de France et la Protection Civile, un appel à la mobilisation et à la solidarité pour soutenir le peuple ukrainien. Une collecte de don a été organisée et les médardais ont répondu présent !

Des dons de produits de première nécessité ainsi que du matériel de secours ont rempli le camion d'All Behind Ukraine qui s'est chargé d'acheminer les dons à bon port.

*Merci pour votre
générosité !*



« ON COMPTE SUR VOUS » COMME DISAIT COLUCHE.



Le samedi 5 mars 2022 avait lieu une collecte des restos du cœur au Super U de St Aubin d'Aubigné. Avec Karine et Fanny jeune médardaise, nous y avons participé en accompagnant Daniel qui est bénévole depuis 12 ans (retraité depuis 16 ans) et avons collecté différents produits pour l'hygiène et des produits alimentaires pour les bébés, ainsi que des produits d'hygiène et alimentaire pour les plus grands.

Nous sommes fières d'avoir donné un peu de notre temps !



Les bénéficiaires des Restos du cœur sont accueillis tous les jeudis à Melesse (ZA des Landelles) à partir de 13h30 et ce jusqu'à 16 heures. Le centre ne sera pas ouvert le jeudi 26 mai (Ascension), le 19 mai les bénéficiaires seront servis pour 15 jours. Pour la période ÉTÉ l'ouverture se fera tous les 15 jours à partir du 7 juillet et ce jusqu'à fin AOÛT. Une affiche avertira les bénéficiaires des jours d'ouvertures.

MAGALIE DUFOUR



ÉCOLE : LE PLEIN D'ACTIVITÉS

► Depuis la rentrée scolaire, nos enfants ont pu bénéficier, grâce aux dons de l'association de parents d'élèves « Les Korrigans » de la prise en charge des transports vers de nombreux spectacles et activités divers et variés suivant les niveaux : une histoire poétique faisant travailler leur imagination, un conte africain, un spectacle de Naïko avec une scénographie très recherchée et crée intégralement en direct : un théâtre d'objets absolument génial et étonnant selon les mots des enseignants. Et enfin, le spectacle de Mauricette dont le thème commun est l'acceptation des différences et la bienveillance.

► Les cours de cuivre ont repris pour les plus grands dans la classe de Mme Debroise tout comme les séances de Piscine qui ont pour but de faire passer le premier palier avant l'entrée au collège. Une classe de mer au centre de Goulet à St Lunaire sur 2 jours a eu lieu dès septembre pour les classes de Mme Debroise et M Garcia et où les classes de Mme Juge et Mme Bachelot se rendront au mois de mai. Tandis que les moyens de Mme Berthelot se rendront à Tropical Park pour leur thème « Tour du monde ».

► Les activités sportives ne sont pas en reste puisque 10 séances de Rugby ont été organisées dont 5 avec un animateur sportif, ainsi qu'un tournoi d'échecs.

► Et pour les deux derniers mois de l'année scolaire se prépare :

- Le maternathlon qui porte bien son nom
- Une randonnée contée à Feins sur le temps d'une journée avec plusieurs conteurs autour de l'étang.
- Pour revenir à nos sources, un petit bal breton se prépare pour les maternelles et CP avec 2 classes de Saint-Germain et des musiciens qui joueront en direct pendant que les enfants danseront les pas appris.
- Une sortie vélo pour les CP/CE1 en collaboration avec les écoles de Montreuil le Gast et de Saint-Germain
- L'animathlé au stade de Guipel.

► La traditionnelle course solidaire des enfants est prévue le 1er juin, les enfants doivent trouver des parrains qui s'engagent à leur verser une somme par nombre de tours parcourus (10 tours maximum). Cette année les fonds récoltés seront reversés pour venir en aide aux enfants victimes de la guerre en Ukraine.

► En terme d'équipement, des râteliers pour inciter les enfants à la mobilité douce ont été installés à l'école afin de faciliter le rangement de leurs vélos.

En prévision de la rentrée prochaine, un accueil pour les nouvelles familles est prévu le vendredi 13 mai avec prises de créneau pour les familles intéressées.

KARINE GUIBAUDET

LE BANC DES COPAINS, UN BANC DE L'AMITIÉ

Un nouveau banc a été installé sous le préau coté primaire, entre les deux cours. Depuis le début d'année scolaire nous insistons sur l'importance de la bienveillance entre élèves. Durant l'argent de poche qui a eu lieu pendant les dernières vacances scolaires, nous avons peaufiné le décor du banc, un travail d'équipe pour rendre ce banc le plus joli possible pour nos enfants.

Inclure un banc de l'amitié dans notre école c'est encourager les élèves à veiller les uns sur les autres afin que personne ne se sente exclu. Être un élève du primaire peut être difficile, surtout lorsque vous êtes un nouveau venu dans votre école ou que vous avez du mal à vous faire des amis dans votre classe. La solitude peut être particulièrement prononcée sur un terrain de jeu. La récréation est souvent le moment préféré d'un enfant dans sa journée d'école, mais pour un élève qui se sent seul, cela peut être un moment de détresse et inconfortable.

Les bancs de l'amitié sont conçus pour lutter contre ce problème.



*L'association des Parents d'Élèves organise la fête de l'école le samedi 25 Juin !
Information en page 18 de ce bulletin.*

CENTRE DE LOISIRS : 2 MINI-CAMPS DE PRÉVUS

Cet été, en plus du centre de Loisirs habituel et au vu du succès du mini camp de l'an dernier, 2 nouveaux séjours seront proposés aux enfants sur le thème de l'été à l'étang de Martigné Ferchaux :

- Un mini camp du 18 au 21 juillet avec Yvana + un autre animateur pour 12 enfants de 7-8 ans (2014-2015).
Au programme : diverses activités cirque et poterie , géocaching.
- Un second mini camp du 22 au 26 août avec Léonie et un autre animateur pour 12 enfants de 9-11 ans (2011-2013) Au programme : Kayak ou paddle, tir à l'arc, animation nature, aqua bubble, géocaching...

Nous sommes certains que cette année encore, les enfants seront ravis des moments proposés par nos animateurs jamais en manque d'idées pour ravir nos enfants.

Pour les vacances d'été 2022 le centre de loisirs sera **ouvert du 7 au 22 juillet et du 22 au 30 août**. Permanence d'inscription le samedi 11 juin de 9h à 13h à l'ALSH de St Médard sur Ille.

TÉA LE BARON, ÉLUE MAIRE JUNIOR

Le Conseil Municipal des Jeunes fait peau neuve. Téa, Sarah, Manon, Chloé et Klervie ont accueilli les nouveaux membres du CMJ : Kaïna, Tessa, Ninon et Ethan. Précédemment nous avons fait une présentation du CMJ à l'école en classe de CM2. Parallèlement, nous avons élaboré une charte du CMJ.

NOS PROJETS SONT NOMBREUX :

- Chanter la Marseillaise et le Chant des Partisans pour la commémoration du 8 mai 2022
- Editer un deuxième journal
- Visiter de la carrière,
- Faire une fresque sur l'un des pieds du viaduc autorisée par le Département.
- Continuer les préparations et les participations aux PACS et aux parrainages civils.



ÉLECTION : L'élection d'un Maire Junior a eu lieu le samedi 9 avril 2022 (veille du 1er tour de l'élection présidentielle) dans le bureau de vote de notre commune où Monsieur le Maire attendait les jeunes votants derrière l'urne. Préalablement les jeunes ont appris ce qu'était le vote et comment il se déroulait.

RÉSULTAT DES VOTES :

Maire junior: Téa Le Baron
1ère adjointe: Sarah Brault
2ème adjointe: Manon Caugen

Le rôle du maire junior est de faire le bilan des actions, informer et rendre compte des actions menées par le conseil municipal, être le porte-parole des jeunes en participant à la politique locale.

Nous serons avant tout les porte-parole des enfants de notre commune [...] Nous souhaiterions mettre en place plus de réunions CMJ pour pouvoir organiser encore plus de projets, [...] mais aussi répondre aux besoins des collégiens en construisant un nouvel abris-bus au camping comme il est beaucoup demandé.

Téa et Sarah





NOUVELLE JOURNÉE CITOYENNE

Le samedi 21 mai 2022 c'est la date officielle de la journée citoyenne ! A cette occasion, la municipalité organise un moment de partage et de convivialité pour agir au sein de la commune.

L'embellissement de la commune est l'affaire de tous, notamment au travers des petits actes de la vie quotidienne.

Programme ci-contre.

RÉUNION PUBLIQUE

La municipalité organise une réunion publique le vendredi 1er juillet 2022 à 20h00 dans la salle Jacques-Jérôme Fontaine.

Ce sera l'occasion de présenter, d'expliquer et d'échanger avec les médardais(es) sur les projets en cours ou à venir.

RÉSERVE COMMUNALE ET PCS : S'ORGANISER C'EST ÊTRE PRÊT !

Suite à un appel en fin d'année dernière, une douzaine de volontaires constitue désormais la réserve communale de Saint-Médard-sur-Ille. Ils ont déjà assisté à deux réunions d'informations et participeront très bientôt à des exercices pratiques.

Concrètement, si une risque majeur survient (phénomènes météorologiques ou naturels, incendie, accident d'ampleur, crise sanitaire...) le Plan Communal de Sauvegarde* (PCS) peut être déclenché. C'est à ce moment que la réserve communale de sécurité civile est appelée à participer au soutien et à l'assistance des populations. Elle exerce ses missions en complément de celles attribuées aux élus, aux services municipaux et aux services publics de secours d'urgence.

L'équipe ne demande qu'à être étoffée ! L'engagement prend la forme d'un contrat que vous signez avec la mairie.

*Le PCS a pour but de créer une organisation communale de gestion des situations d'urgence. Il sert à éviter de perdre du temps et à définir qui fait quoi et comment parmi les élus et les agents disponibles.



JOSIANE DETOC

REJOIGNEZ LE CODEVIA

Habitant de St Médard, et si vous veniez faire entendre votre voix à l'échelle intercommunale ?

Le Conseil de Développement du Val d'Ille Aubigné est l'instance de démocratie participative de la Communauté de communes. Il permet à des hommes et des femmes impliqués dans la vie locale de :



Conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné

- se rencontrer, s'informer et échanger autour des questions relatives au territoire et à ses habitants
- débattre, croiser leurs points de vue et apporter leurs connaissances, dans un dialogue libre et sans enjeux de pouvoirs
- construire collectivement des avis et des propositions sur les politiques et projets portés par la CCVIA
- émettre des idées nouvelles et des pistes de réflexion décalées sur les défis à relever et les projets à conduire

Vous avez des idées, des questions, vous souhaitez participer ou en savoir plus : www.valdille-aubigne.fr/codevia - 02 99 55 53 36 – conseil-developpement@valdille-aubigne.fr

REMISE DE PRIX MAISONS FLEURIES

Pour cette première année de reprise du concours, 8 participants ou groupes ont concouru parmi les catégories suivantes :

- Mille Couleurs – Maison fleurie : Andrée et le restaurant l'Écluse tropicale
- Catégorie Mille Saveurs Parfumées -Jardin potager / Jardin fleuri : Eliane, Angèle, Jeannine et André, Denis
- Catégorie Jeunes Pousses : Jardins d'enfants représentés par les enfants de l'association Piores et Grelinettes
- Catégorie Land'Art : Art éphémère choisi par les membres du Conseil Municipal des Jeunes

Le jury a découvert des jardins très différents. Tous beaux chacun à leur manière. Ils ont chacun leur âme et ne sont pas comparables. C'est pour cette raison qu'il n'y a pas eu de classement. Les œuvres des participants ont été affichées en mairie.

Nous remercions les donateurs qui ont permis à chacun de repartir avec des lots et plantes vivaces : Super U, Ets Leporcher fleurs, Entreprise Pigeon, AlfaBulle et Patrick R.

Renseignements et inscriptions au concours 2022 en mairie



"Embellir notre commune, la rendre plus colorée et accueillante, c'est l'objectif du concours des maisons fleuries et c'est aussi celui de la commune via le travail des agents"



BONNES PRATIQUES

TROUBLE DE VOISINAGE

Les tontes des pelouses et de manière générale, l'usage d'outils de jardinage et de bricolage susceptibles de causer des gênes pour le voisinage sont autorisés :

- Les jours ouvrables, de 8h00 à 19h00
- Les samedis, de 9h à 20h00

Interdits les dimanches et jours fériés

STOP AUX INCIVILITÉS OU DEGRADATIONS

Tags, dégradations sur les arbres, stationnements gênants et déchets en tout genre affectent notre cadre de vie. Ces incivilités quotidiennes nuisent à la qualité de vie de chacun et représentent un coût non négligeable pour la collectivité.

BRULAGE DES DÉCHÊTS

Selon le Code de l'environnement, il est interdit de brûler les déchets verts. Cette interdiction a pour but d'une part de :

- Limiter les risques d'incendie involontaire,
- Limiter l'impact écologique et sanitaire des fumées dégagées par ces feux.

Une personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 450 €

DE NOUVEAUX MASSIFS !

Après quelques travaux de terrassement, les jeunes participants au dispositif argent de poche, ont pu aider les services techniques à la préparation de sol et à la plantation d'arbustes de haie dans le lotissement du Pré du Four. L'objectif étant de replanter les végétaux qui étaient dépérissant en facade des lots.

Quant aux massifs au pied de l'église et celui devant les services techniques, ils seront plantés de vivaces et graminées. Pour celui le long du camping il sera fleuri au moyen de plantes aromatiques et de végétaux à petits fruits.



Une partie des jeunes, accompagnés de Noémie et Patrick



RÉALISATIONS 2021

GROUPE SCOLAIRE



Budgété en 2021 : 74 200 €

Réalisé ✓ Réparation des toitures et remplacement d'huissières : **41 908€**
 ✓ Portail famille (Installation + abonnement) **5481€**

Non Réalisé ✗ Remplacement d'une chaudière : **25 000€**
 ✗ Etude pour chaudière à bois **4 000€**

Le diagnostic réalisé à la suite du contrôle annuel et de l'entretien de la chaudière n'a pas débouché sur un remplacement jugé urgent. La recherche d'un bureau d'études (pour analyse comparative de différents types de chaudières) s'est avérée infructueuse jusqu'alors.

.....

VOIRIE ET SÉCURITÉ



Budgété en 2021 : 151 354 €

Réalisé ✓ Tracteur et accessoires - Services techniques **49 966€**
 ✓ Réfection en enrobé de la route Beauregard - La Lande + réparations sur diverses portions de routes sur le territoire **51 835€**
 ✓ Réserve incendie - La Haute Touche **11 580€**
 ✓ Ralentisseur face au Cimetière **8 596€**
 ✓ Radar pédagogique mobile **2 512€**
 ✓ Eclairage public - Clos de La Fontaine et La Halte **6 382€**

Non Réalisé ✗ Achat d'un desherbeur thermique

La dépense s'avérant importante, le choix a été pris de signer une convention de location pour le matériel de Saint-Germain-Sur-Ille, le temps nécessaire de mesurer son efficacité.

.....

BÂTIMENT



Budgété en 2021 : 175 000 €

Réalisé ✓ Mise aux normes de l'épicerie : **7 529€**

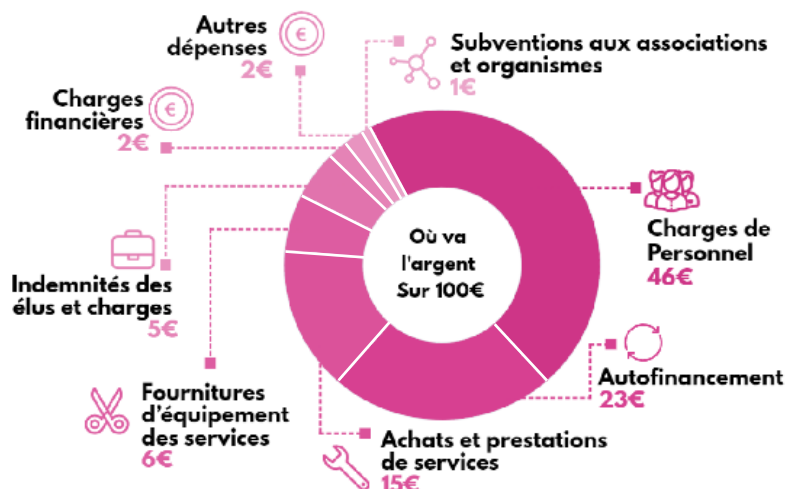
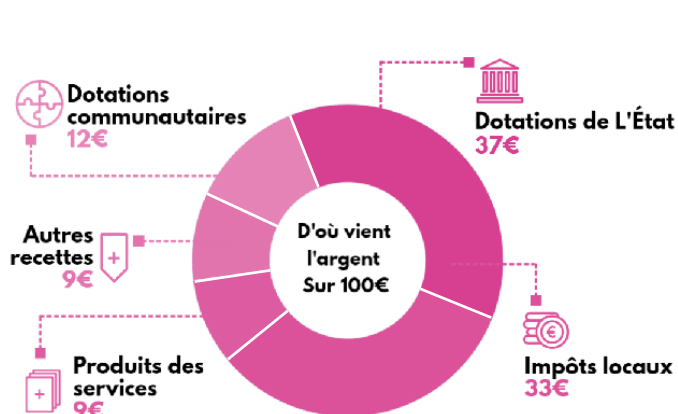
Non Réalisé ✗ Extension de l'atelier communal
 ✗ Eglise : Frais d'études et d'accompagnement

Le projet d'extension de l'**atelier communal** a subi des retards administratifs : Nécessité de mandater un architecte, réalisation des plans et délai d'instruction du permis de construire. La construction doit commencer en milieu d'année 2022. **Pour l'église**, la première tranche des travaux de réparation prévus est repoussée à 2025 pour raisons budgétaires. En effet, les investissements importants programmés dont la création d'une nouvelle station d'épuration et le projet de revitalisation du centre bourg (logements seniors – cellules commerciales et accueil petite enfance) vont engendrer des dépenses conséquentes et jugées prioritaires.

BUDGET 2022

FONCTIONNEMENT

1 145 661,57€



INVESTISSEMENT

BÂTIMENT



238 000 €

- Extension et réaménagement de l'atelier communal (40 000 €)
- Revitalisation centre bourg : Acquisition foncière (55 000 €) et Provision pour construction (143 000 €)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET INCENDIE



27 500 €

- Réfection du marquage au sol dans l'agglomération (5 000€)
- Création d'une poche incendie et acquisition d'un terrain à Beaugard (22 500 €)

VOIRIE



62 500 €

- Réfection de la route des Préaux et une portion de la Bruyère (41 000 €)
- Remplacement du camion services techniques (15 000€)
- Numérotation et fléchage des lieux dits (1 500€)

TRAVAUX DIVERS



14 000 €

- Réparation mur à l'arrière de la Mairie + divers (6 000€)
- Isolation du local matériel dans la Salle des Sports (3 500€)
- Cimetière : colombarium et panneaux d'informations (4 500€)

FISCALITÉ

2018-2021



37.16 %

Les taux des taxes sont restés inchangés

Foncier bâti : 37.16%

Foncier non bâti : 36.01%

2022



41.16 %

Le taux des taxes du foncier bâti et non bâti augmente

Foncier bâti : 41.16%

Foncier non bâti : 39.88%

2021



42.47%

Le taux moyen des taxes foncières sur l'Ille-et-Vilaine est supérieur

Foncier bâti : 42.47%

Foncier non bâti : 47.47%

La baisse des dotations, l'augmentation des charges, des coûts des matériaux et des énergies ainsi que le programme d'investissement prévus pour les années à venir nécessitent inévitablement une augmentation des recettes. Le recours à l'emprunt n'étant pas suffisant, le seul levier à la portée de la Municipalité reste les impôts fonciers.

Aussi, le Conseil Municipal a voté une augmentation de l'Impôt Foncier sur le Bâti et le non Bâti, respectivement de 4 et 3,87 points portant les taux d'imposition à 41,16% au lieu de 37,16% et à 39,88% au lieu de 36,01%. Il est rappelé qu'aucune augmentation n'a été pratiquée depuis 2018. Cette hausse intervient après 7 révisions, de 2008 à 2017 pour un total de 19,5 % sur cette période.

Les efforts demandés permettront à notre commune de poursuivre et de réaliser les importants programmes d'investissements prévus, ceci afin d'améliorer le cadre de vie des Médardais. Nous savons que chacun d'entre vous comprendra que l'évolution de notre village passe par cet effort collectif inéluctable.

LA LANDRAIS À LA RECONQUÊTE DE SON LIT D'ORIGINE

A Saint-Médard-sur-Ille, trois plans d'eau d'une superficie totale de 7 500 m² implantés sur le ruisseau de la Landrais, affluent de l'Andouillé, vont être effacés pour retrouver une dynamique d'écoulement du cours d'eau, diversifier les milieux aquatique et recréer des zones humides. Un chantier d'envergure mené par l'Unité de Gestion Vilaine Ouest d'Eaux & Vilaine, de juin à septembre 2022.

Les plans d'eau, notamment ceux implantés sur les cours d'eau, ont une incidence négative sur les milieux aquatiques. Ils interceptent les écoulements et les sédiments transitant dans le cours d'eau, entraînant des déséquilibres en aval avec une augmentation de l'érosion. La surface en eau est alors soumise à une forte évaporation et provoque une diminution de la quantité d'eau disponible dans le cours d'eau. Quand vient l'été, l'eau se réchauffe, entraînant un phénomène de dégradation de la qualité de l'eau qui ne permet plus aux poissons de rivières de trouver un habitat favorable.

UN ÉQUILIBRE NATUREL À RETROUVER.

Pour améliorer le cours d'eau de la Landrais en quantité et en qualité, l'Unité de Gestion Vilaine Ouest d'Eaux & Vilaine va procéder à des travaux d'effacement des étangs de Darancel sur le ruisseau de la Landrais, de juin à septembre 2022. Un chantier conséquent car deux digues hautes de plus de 5 mètres, servent actuellement de voie d'accès à des habitations. Tout l'enjeu pour Eaux & Vilaine consistera à permettre un écoulement transparent des eaux tout en conservant l'accès des riverains.

UN CHANTIER EN PLUSIEURS ÉTAPES.

Pour éviter tout risque de mortalité des espèces lors de ces travaux d'effacement des plans d'eau, une pêche de sauvegarde a eu lieu au préalable, courant avril, pour transférer les poissons présents dans les étangs sur d'autres sites d'accueil. **Durant la période de travaux**

**ROUTE
BARRÉE**

programmée de juin à septembre 2022, la RD 521 desservant les plans d'eau, sera fermée à la circulation par mesure de sécurité.

En août seulement, l'axe sera rouvert momentanément pour une durée de 3 semaines pendant la pause estivale des travaux.

DES TRAVAUX PORTÉS PAR EAUX & VILAINE.

Ces travaux seront menés par Eaux & Vilaine, expert de l'eau dans le cadre du transfert de compétences GEMA (Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques) et associées (pollutions diffuses, ruissellement, bocage). Ils seront financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (50%), le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine (30%) et les EPCI adhérents à Eaux & Vilaine sur l'Unité de Gestion Vilaine Ouest, à savoir la Communauté de Communes Bretagne Romantique, la Communauté de Communes de Saint Méen-Montauban, Montfort Communauté, Vallons de Haute Bretagne Communauté, Brocéliande Communauté, Rennes Métropole, la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné et Liffré-Cormier Communauté.

eaux & vilaine
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE

CONTACTS EAUX & VILAINE

APPUI TECHNIQUE

Florent TORTRAT,
Chargé de mission Milieux Aquatiques
P. 06 72 04 13 39

CONTACT PRESSE

Aurélié DRÉAN, Chargée de communication
T. 02 99 90 88 44 / P. 06 13 71 49 43
aurelie.drean@eptb-vilaine.fr



TRAVAUX À LA DÉCHÈTERIE DE SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ

A partir du mois de mai 2022 et jusqu'à l'automne 2023, le SMICTOM VALCOBREIZH engage la construction d'un pôle technique sur l'actuel site de la déchèterie de Saint-Aubin d'Aubigné (au lieu-dit Bois de Chinsève). La déchèterie sera fermée pendant toute la durée des travaux.



Le nouvel équipement sera constitué de :

- un centre de transfert pour le SMPRB (Syndicat Mixte des Pays de Rance et de la Baie),
- un garage et des locaux sociaux,
- une déchèterie nouvelle génération, à l'image de celles déjà rénovées à Liffré, Combourg et Tinténac, avec plus de filières de valorisation et de recyclage.

Compte-tenu de la fermeture, les usagers devront se rendre dans l'une des autres déchèteries proches du SMICTOM (Liffré, Melesse ou Montreuil-sur-Ille). La **déchèterie de Montreuil-sur-Ille** étend ainsi exceptionnellement ses horaires d'ouverture durant toute la durée des travaux.

DÉCHÈTERIES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ [LE BOIS DE CHINSÈVE]	14h-18h	Fermée	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
FERMÉE POUR TRAVAUX À COMPTER DU 2 MAI 2022						
MONTREUIL-SUR-ILLE [RUE DE LA MARCHANDIÈRE]	Fermée	Fermée	14h-18h	Fermée	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
	14h-18h*	Fermée*	9h-12h* 14h-18h*	9h-12h* 14h-18h*	9h-12h* 14h-18h*	9h-12h* 14h-18h*
MELESSE [RUE DES GUIMONDIÈRES]	14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	Fermée	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
LIFFRÉ [RUE FRANÇOIS ARAGO]	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	Fermée	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h

* Horaires applicables à partir du 2 mai 2022

Du 1^{er} avril au 31 octobre, les déchèteries passent en horaires d'été (fermeture à 18h au lieu de 17h).
Déchèteries fermées le dimanche et les jours fériés.



NON-MÉNAGERS : LES BACS ARRIVENT !

Comme vous le savez, depuis près d'un an, le SMICTOM VALCOBREIZH a doté les habitants du territoire de bac à couvercle jaune (emballages). Ces bacs ont remplacé les sacs jaunes. D'ici quelques mois, ce sera bientôt le cas **pour les non-ménagers** (artisans, commerçants, entreprises, collectivités, associations...).

Les non-ménagers qui utilisent encore des sacs jaunes sont invités à prendre l'attache des services du SMICTOM VALCOBREIZH (par mail : professionnels@valcobreizh.fr) pour être dotés à leur tour de bac à couvercle jaune.

En attendant d'en être équipés, les non-ménagers concernés peuvent continuer à utiliser les sacs jaunes disponibles dans vos mairies. Ces sacs jaunes seront amenés à disparaître à compter du 1er septembre 2022.

LOMBRICOMPOSTAGE : ÇA TOURNE !

Composter à l'intérieur de chez soi, c'est possible avec un lombricomposteur ! Est-ce facile à utiliser ? Est-ce que le modèle proposé est encombrant ? Que puis-je y mettre ? Comment l'entretenir ? Le service communication du SMICTOM répondra à l'ensemble de ces questions dans plusieurs vidéos qui paraîtront très prochainement.

La 1ère vidéo est en ligne ! Elle présente brièvement le modèle de lombricomposteur proposé à la vente par le SMICTOM VALCOBREIZH. Cela donne un aperçu de la taille, de l'esthétisme et du fonctionnement du modèle en question. Voici le lien de la vidéo, également disponible sur notre page Facebook et Instagram : <https://www.youtube.com/watch?v=29y0RznHFew&t=14s>.

Pour rappel, les ventes se font uniquement par réservation.

GUILLAUME : NOUVEL EXPLOITANT À LA BABELAIS

Depuis ce début d'année, Guillaume DELACROIX a repris l'exploitation de Loïc et Catherine DEGUILLARD pour y installer une production encore non répertoriée sur la commune : les ovins ! Un virage à 360° inattendu pour les ex-exploitants. Nous sommes allés à leur rencontre et avons retracé pour vous la transmission de l'exploitation.



C'est à la Babelais, sur les hauteurs de Saint Médard, que Loïc DEGUILLARD est né en 1957 dans la ferme exploitée par ses parents depuis 1946. C'est en 1983 que Loïc reprend l'affaire familiale en poursuivant la production laitière avec un troupeau de vaches Prim'holstein qu'il s'efforça d'améliorer en faisant les

LA BABELAIS COMPTE 13KM DE TALUS !

Il se marie avec Catherine, alors agent administratif, qui le rejoindra sur l'exploitation en 1985. La ferme de la Babelais compte 72 hectares répartis sur 2 communes : Une 40 aine sur Saint Médard et le reste sur Montreuil sur Ille. Une partie de l'exploitation est en fermage réparti sur pas moins de 16 propriétaires! Son environnement comporte un grand avantage : l'exploitation est relativement groupée et n'est ni menacée par l'urbanisation, ni traversée par des routes passagères. Quelques désagréments tout de même : le terrain est desséchant, rocailleux, en pente.

Heureusement, Loïc et Catherine ont réuni des champs pour en faire des parcelles de ± 5 hectares. En 1997, avec le plan du Comice Agricole, ils ont planté des haies bocagères (et cela à 4 reprises) Plus récemment, c'est avec le concours de Breizh bocage qu'ils ont planté 400 m de haies bocagères.

GARDER L'ÂME DE LA BABELAIS

Mais la préoccupation des dernières années pour nos médardais était la transmission du travail de toute leur vie. Et c'est bien souvent le cas pour beaucoup d'exploitants ! Loïc décidera de prendre sa retraite quelques mois après ses 60 ans, et Catherine plus jeune devient chef d'exploitation en 2017 après beaucoup de démarches administratives ... mais la question de succession est toujours présente. Il faut faire un choix cornélien entre rester vivre paisiblement la retraite à la Babelais, ou installer un jeune agriculteur en devant quitter leur maison de toujours.

C'est à la Babelais, sur les hauteurs de Saint Médard, que Loïc DEGUILLARD est né en 1957 dans la ferme exploitée par ses parents depuis 1946. C'est en 1983 que Loïc reprend l'affaire familiale en poursuivant la production laitière avec un troupeau de vaches Prim'holstein qu'il s'efforça d'améliorer en faisant les meilleures sélections. Pour garder l'âme de la Babelais, leur souhait est de transmettre et surtout ne pas voir l'exploitation disparaître ou morcelée, c'est la seule dans le secteur de la Haute Touche, les bâtiments existent, elle est entretenue depuis 75 ans par la famille.

Plusieurs visites de jeunes agriculteurs de la région et même hors département se succèdent. 7 projets de reprise sont étudiés et proposés, 5 n'aboutissent pas pour diverses raisons. 2 sont encore en balance quand survient un 3ème ; c'est Guillaume qui ose poser la question :

“Et si je venais m'installer à la Babelais mais pour faire autre chose que du lait ?”

Guillaume DELACROIX est le neveu de Catherine, il a étudié à Caulne (22) et obtenu un BTS Analyse et conduite des systèmes d'exploitations. Il a déjà été à la tête d'une exploitation laitière à Chasné, qu'il gérât avec sa femme. Mal positionnée, trop proche du bourg et avec un cours du lait chahuté, il préfère vendre sa ferme et partir salarié.

LA FERME RESTE DANS LA FAMILLE.

Guillaume a alors un souhait, celui d'élever des ovins. Les terres et la configuration des lieux s'y prêtent, les bâtiments existent, du matériel peut permettre le démarrage. Il trouve le bon interlocuteur à la chambre régionale d'agriculture et lance avec lui une étude économique qui conclue à une faisabilité sur les 70 ha avec 600 brebis.

Ce n'est pas la suite rêvée de Loïc et Catherine mais après réflexion, ils se réjouissent que la ferme reste dans la famille et que ce n'est pas une si mauvaise idée compte tenu des cours du lait !

Les procédures de reprises sont lancées, beaucoup de propriétaires des fermages sont âgés, et préféreraient vendre, mais pour Guillaume l'achat de l'exploitation et de terres en plus est impossible à supporter pour un démarrage. Loïc et Catherine en rachèteront quelques-uns pour favoriser son installation.

DES BOVINS AUX OVINS

Été 2021, toute la famille respire, la validation de la succession est actée, Guillaume prendra place avec les jolies brebis croisées Romane / Ile de France début Janvier 2022. Nos jeunes retraités sont rassurés, leurs vaches partent chez des éleveurs de la région.

Il prévoit la culture de 5 ha en maïs destiné à l'ensilage pour assurer la sécurité alimentaire. Sinon il fera de l'ensilage d'herbe et de l'enrubannage d'herbe et un peu de foin, mais également 15 ha de céréales (orge-blé) pour la paille. Et enfin, il cultivera en inter-culture (de juillet à Mai) du colza fourrager pour offrir du pâturage raisonné aux ovins.

Le mouton est rustique, son élevage est moins complexe que d'autres animaux, avec une bonne prévention des maladies, le vermifuge, la tonte, la surveillance des ongles (surtout sur les parcelles humides l'automne), une bonne alimentation cependant, et des compléments minéraux en période d'agnelage. L'hiver le troupeau est en bergerie au chaud, pour les brebis gestantes et les allaitantes.

Pour le moment, ± 400 brebis et béliers sont arrivés et ont changé le paysage verdoyant des hauteurs de notre commune. 52 brebis ont donné naissance à 130 agneaux (4 ont même eu des quintuplés !) En Mai, 140 agnelles

vont mettre bas, elles sont prêtes, reçoivent les meilleurs soins, ont été tondues pour surveiller leur gestation, les porteuses gémellaires sont identifiées. 200 Agnelles plus jeunes seront saillies en juin pour des naissances 5 mois - 5 jours plus tard en bergerie. Les agneaux sevrés finissent de grossir chez Guillaume à Chasné et partiront entre 4/6 mois à Vitré, il travaille à l'obtention du Label Rouge.

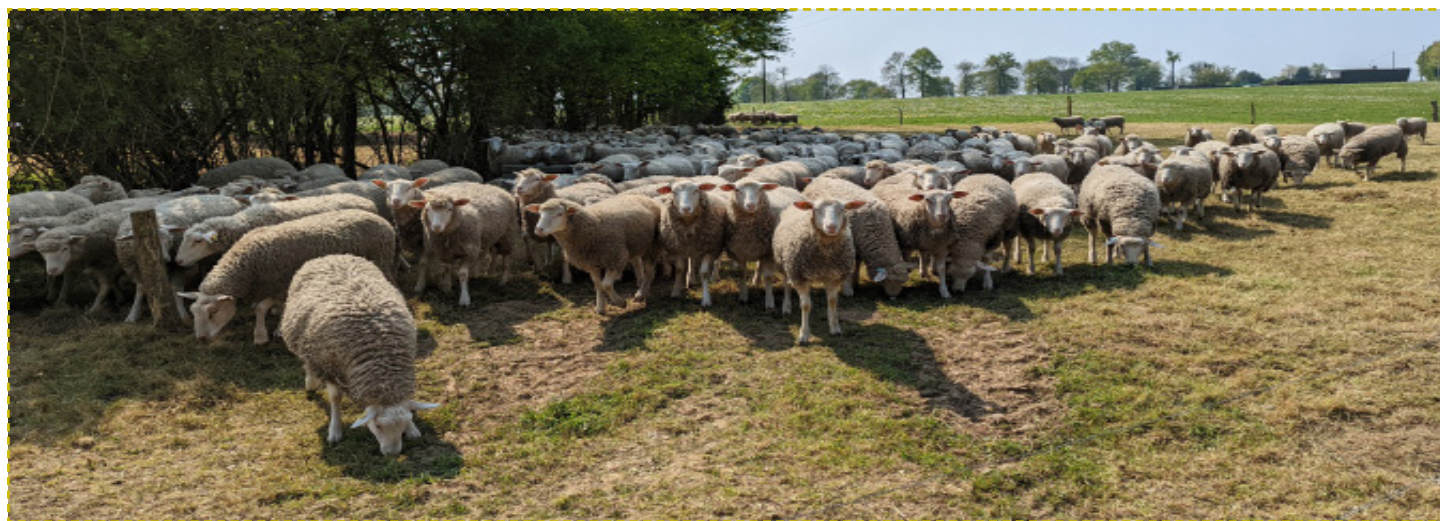
UNE REPRISE REUSSIE

Voilà, une page se tourne pour nos jeunes retraités qui vont rester un an ou deux aider Guillaume. Ils sont heureux de voir que la ferme va continuer à vivre et s'amuse de voir ces nouveaux occupants sauter et courir sur les coteaux de leur exploitation.

Ils pensent beaucoup à tous leurs partenaires avec qui les liens existaient depuis si longtemps (vétérinaire, inséminateur, GEDA (Groupement d'Étude et Développement Agricole), les confrères et tous les acteurs d'une vie d'agriculteur)

Si vous sillonnez les chemins de randonnées sur la commune là haut, vers la Haute Touche, si vous croisez des moutons, ne vous méprenez pas, malgré la hauteur vous n'êtes pas en estive, le chemin de St Jacques de Compostelle passe à Saint Médard mais vous avez encore des jours de marche !!

ISABELLE RENOUARD ET GILDAS BOUREL



RECRUESCENCE DE LA GRIPPE AVIAIRE



L'épidémie de grippe aviaire sévit actuellement dans les Pays de la Loire et quelques cas ont été détectés en Ile et Vilaine. Cependant, depuis le 4 novembre 2021, l'ensemble du territoire métropolitain est placé en risque "élevé" au regard de la progression rapide du virus de l'influenza aviaire en Europe.

Par conséquent, les mesures de prévention suivantes sont obligatoires **pour tout détenteur de volailles** ou autres oiseaux captifs :

- **Claustration** ou mise sous filets des basses-cours
- **Déclaration** de vos animaux en mairie selon Cerfa n° 15472*02

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Les adhérents du club de l'amitié se réunissent tous les jeudis de 14h00 à 18h00. Jeux de cartes, scrabble, triominos et autres permettent de passer de bons moments, auxquels s'ajoute le goûter convivial.

Animations passées ou à venir en association avec le canton de Saint-Aubin-d'Aubigné :

- Mercredi 13 avril : Foot en marchant à Montreuil sur Ille de 14h à 16h
- Mercredi 20 avril : Repas de secteur à Melesse
- Vendredi 20 mai : Pédalo, marche à l'étang du Boulet à Feins
- Mercredi 29 juin : Fête de l'amitié au lac de Trémelin à Iffendic

Photo ci-contre : Une partie de l'assistance lors du repas de Noël le jeudi 9 décembre au restaurant l'Ecluse Tropicale de Saint-Médard.



RIDEAU !

Au terme des représentations de ce mois d'avril, le rideau s'est refermé sur la 9ème saison avec des étoiles plein les yeux ! La troupe a joué la comédie "Au Capucin Agile" de Michel Fournier. Merci aux 355 spectateurs, venus lors des 7 représentations, pour leur rires et leurs encouragements. Merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour la réussite de cette saison : acteurs, souffleurs, régisseurs, bricoleurs, décorateurs, transporteurs-déménageurs, amis, famille...

Place à la nostalgie... mais qui va très vite laisser place à de nouveaux projets ! Nous vous donnons rendez-vous lors du forum des associations en septembre pour de nouvelles aventures.

LA TROUPE SE M'ART



CONCERT CATHAM

Le duo harpe-percussions CatHam, comme Cath(erine) et Ham(id), souhaite présenter aux Médardaises et Médardais son album sorti en juillet 2021. Enregistré à Châteaubourg, une bonne partie du travail a été faite à Saint Médard.

Une harpe étonnante de liberté tonifiée par des percussions créatives et subtiles, CatHam est un duo original et novateur pour revisiter un répertoire sans frontière. Cap sur le pays des émotions !

Vendredi 13 mai – Salle Jacques-Jérôme Fontaine - 20h30

Réservations conseillées par HelloAsso (chercher Harp'Accords) ou *catherine.baudichet@gmail.com* ou 06 87 19 05 08



KORASON PROPOSE EN JUIN :

- Un atelier dessin le jour de la fête de la musique (26 juin), près du fournil de 10h30 à 12h30
- Un atelier pour découvrir la BD et son univers le vendredi 10 juin à 17h30 en salle de dessin
- Une exposition des ateliers dessin à la bibliothèque
- Une représentation de théâtre le lundi 21 juin à 19h30 dans la salle polyvalente Anne-Marie Rivière

Informations : contact@korason.fr

Korason
DU CORPS ET DU SON



L'AMICALE LAÏQUE ACCUEILLE LA PÉNICHE SPECTACLE

VENDREDI 3 JUIN À 20H30

AMICALE LAÏQUE
ST-MÉDARD

FÊTE DE LA MUSIQUE À SAINT MÉDARD !

DIMANCHE 26 JUIN DE 14H À 22H

Le printemps est là, la Péniche Spectacle du quai Saint Cyr de Rennes largue les amarres : elle fera escale à St Médard, toujours dans le cadre d'un partenariat avec l'Amicale Laïque, la communauté de commune du Val d'ille-Aubigné et la commune de Saint-Médard-sur-Ille. L'équipe des bénévoles de l'Amicale sera heureuse de vous retrouver.

Cette année, place à l'humour à la chanson, au swing et Boogie Woogie avec :

The Magic Beam Sisters and Robert

Le cri de ralliement des ces quatres artistes ? «*ça va swinger dans les claquettes*». Cela promet un voyage exceptionnel, rocambolesque, inattendu, bref....inoubliable. Laissez vous embarquer le vendredi 3 juin à 20h15 à l'Ecluse ou venez un peu plus tôt pour la traditionnelle galette saucisse.

Les spectacles sur la Péniche rencontrent en général un tel succès que les fans n'hésitent pas à réserver plusieurs semaines à l'avance: alors, si vous souhaitez embarquer, à vos téléphones !

Informations et Réservations au 07.82.61.50.46

Tarifs : 10€/ 5€ - de 13ans

La voilà de retour, après deux années un peu spéciales ! Le dimanche 26 juin 2022 à partir de 14h00, la fête de la Musique de Saint-Médard revient pour une journée festive, musicale et familiale, organisée par le collectif « Fête de la musique », hébergé par l'Amicale Laïque. Comme les années passées, de la programmation à la buvette et restauration, tout est local ou presque !

Au programme cette année : Poulpe Fiction, Xannax, La Gargouille, Les Hauts Perchés de l'Ille et La Roulotte. Mais ce sera aussi l'occasion de retrouver Les P'tits Canons (chorale de Korason), les Fan'Fars Bretons (fanfare d'Allegro et EMI), ainsi que d'autres artistes locaux, jeunes ou moins jeunes.

Pour permettre à tous de passer une agréable journée, le public pourra profiter d'une buvette et petite restauration toute la journée et foodtruck le soir.

Enfin, si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles, contactez-nous par mail ! Le collectif a hâte de vous retrouver et vous donne rendez-vous en musique et sous le soleil le dimanche 26 juin !

Contacts et infos : facebook.com/SaintMedardFest ou saintmedardfest@gmail.com

Amicale Laïque de Saint Médard sur Ille - 15, rue des écoles - 35250 Saint-Médard-sur-Ille
amicale.laique.stmed@gmail.com



L'APE LES KORRIGANS VOUS INFORME :

Après 2 années sans kermesse, c'est le grand retour ! Nous vous convions dans la cour de l'école le

SAMEDI 25 JUIN À 15H00

pour se retrouver lors d'un moment festif que nous prolongerons avec un repas. L'après-midi, il y aura des animations et jeux pour les petits mais aussi pour les grands. Vous pourrez prendre le goûter et vous désaltérer. Nous terminerons ce moment par le tirage au sort de la traditionnelle tombola.

En soirée, un repas concocté par Ivone vous sera proposé et la soirée finira en musique. Nous transmettrons les bons de réservation des repas aux enseignants. Si vous êtes tentés par l'idée de venir nous aider pour la mise en place, tenir un stand et ranger, tout ça dans la bonne humeur, faites vous connaître !!

Si vous avez des jeux d'extérieurs à nous prêter, des idées de jeux, d'activités à nous proposer, faites vous connaître aussi !

Alors on vous dit au 25 juin à 15h. - Pour nous joindre : korrigans.stmedard35@gmail.com



LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE À L'ASSAUT DU PLUS PETIT VILLAGE

Le 3 Septembre 2022, la rencontre des Saint Médard de France et St Barnabé sera inédite à Saint Médard en Berry dans l'Indre (le plus petit des Saint Médard avec 48 habitants !).

Venez nombreux découvrir un autre St Médard.

Au programme : marché gourmand dès 10 h 30, où chaque commune invitée proposera aux visiteurs des spécialités gastronomiques de sa région d'origine (Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Loire-Atlantique, Bourgogne...) qu'il sera possible d'acheter et de déguster sur place. Diverses animations (encore tenues secrètes) et des bandas ponctueront l'après-midi, avant un jambon-frites le soir et un feu d'artifice à la tombée de la nuit.

Contacts pour pré-inscriptions :

Paul-Pierrick ROGER : 06.81.57.69.12

Dominique GUERIN : 07.88.16.12.45

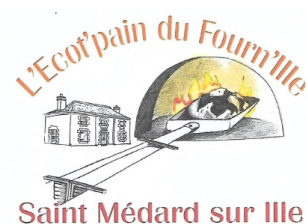
Arnaud DELATOUCHE : 06.31.09.56.06

Transport possible en minibus



LE MARCHÉ DU FOURNIL

Depuis l'année dernière, l'association l'Ecot'pain du Fourn'ille, en partenariat avec le collectif d'artisans médardais « Ça Fourm'ille », organise les derniers dimanches de chaque mois au cours de la saison printemps-été (d'avril à septembre), « le Marché du Fournil » afin de valoriser le four en organisant un évènement à l'occasion de l'allumage mensuel.



Les précédentes éditions nous ont permis de découvrir de nombreux créateurs et producteurs locaux. Nous avons ainsi pu découvrir les fromages bio de Réveille tes Sens et de la Germillotte, les bières de la brasserie Brittany's, la belle collection de vins de la cave Gérovino, les plantes bio de la pépinière des Lucanes, les jus de fruit de l'Atelier du Coucou, les sauces et confitures d'Epikure, les bijoux de Gerald et pour finir, le savoir-faire et les créations du collectif « Ça Fourm'ille », qui était bien représenté et proposait créations textiles et papier, impressions, kintsugi, teinture végétale, illustrations, CD, crochet, tissage. Nos foodtrucks médardais le Camion à croquer et la Ty't Pat étaient également de la partie pour assurer la restauration à emporter.



Cette année, de nouveaux producteurs nous rejoindront (dates non définies) : la Bergerie Grain d'Orge, « Jardins à la carte » (architecture paysagère), Totem savons, etc... Une animation pourrait venir compléter le marché. Nous faisons appel aux artistes qui souhaiteraient s'y produire. Les membres de l'association présenteront la rénovation et le fonctionnement du four à de nombreux curieux, ainsi qu'une buvette.

Nous invitons ceux qui le souhaitent à partager ce moment de convivialité avec nous, à apporter leurs idées et pourquoi pas à rejoindre l'asso ! Une belle opportunité pour venir se balader sur les bords du canal d'Ille et Rance et de profiter des beaux jours à venir.

L'ECOT'PAIN DU FOURN'ILLE

ÉTONNANT VOYAGE : HALTE LE LUNDI 30 MAI 2022 À SAINT MÉDARD-SUR-ILLE

Une centaine de marcheurs participeront à une marche solidaire (avec et pour les précaires) de Rennes à St Malo le long du Canal départ samedi 28 Mai - Arrivée le Dimanche 5 Juin.

Cet étonnant voyage est organisé par plusieurs dizaines d'associations du département. La précédente édition avait rencontré un vif succès et était à la fois artistique et citoyenne. Chaque soir les marcheurs sont accueillis par des bénévoles, associations du territoire, maires et élus.

Leur épopée passera par Saint Médard le lundi 30 mai où les marcheurs et bénévoles se restaureront dans la salle des Sports Octave Jus qui sera mise à leur disposition et préparée pour l'occasion.

Le détail de leur voyage est à lire sur leur page Facebook - pour tout renseignement vous pouvez contacter benedicte.leclercq35@orange.fr - 06 77 16 89 20 - et plus particulièrement pour des questions **concernant l'étape à St Médard** : annesophielainneme@gmail.com - Inscriptions : <https://etonnantvoyage.org>

EXPOSITION

Le 20e siècle à Saint Médard



TRAILONS VIA SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE...

Certains d'entre vous ont déjà eu l'occasion de croiser l'association des Galoupaden sur les différents chemins du Val d'Ille-Aubigné. Ses membres, plus communément appelés les « Galoups », sont facilement reconnaissables grâce aux caractéristiques suivantes :

- Déplacement en troupeau
- Vêtus de noir et de rouge
- Courant sur les chemins forestiers ou bien les chemins de halage



Cette association de course à pied de loisirs basée à Montreuil Le Gast, organise tous les ans « les Foulées de la rosière » au mois de Septembre et participe aux différentes courses et trails de la région. Ses membres parcourent chaque année plusieurs milliers de kilomètres dans les différents chemins du Val d'Ille-Aubigné.

En cette année 2022, Galoupaden se donne un nouveau challenge : l'organisation d'un trail à l'automne avec plusieurs distances pour s'adapter au niveau de chacun (9Km, 20Km et 33Km). Cet événement sera l'occasion de découvrir ou bien redécouvrir les différents chemins du Val d'Ille-Aubigné au travers de certaines communes **dont celle de Saint-Médard-sur-Ille** ainsi que certains chemins privés, ouverts pour l'occasion.



Alors si tu souhaites relever le défi avec nous, que tu saches courir ou pas, nous sommes preneurs de toutes bonnes volontés et compétences (administrative, recherche de sponsors, communication, idées farfelues...) pour préparer cette journée avec nous en contactant les Galoupaden : galoupaden@gmail.com

Quoiqu'il en soit, nous vous donnons **rendez-vous le 16 octobre** pour cet événement sportif et familial !

A très bientôt

LES GALOUPADEN
ASSOCIATION SPORTIVE DE COURSE
À PIED DE MONTREUIL LE GAST

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Bonjour à tou.te.s,

Les rapports du GIEC et la crise en Ukraine questionnent tous les jours nos modes de vies et nous enjoignent à de profondes mutations. Face à ce choc, des actions sont possibles à tous les niveaux et en particulier à celui de la commune. Actuellement, le confort de nos enfants à l'école est assuré par une chaudière à gaz en fin de vie dont le remplacement est évoqué depuis la fin du mandat précédent de la majorité. Il est primordial d'accélérer son remplacement par une chaudière à bois, source locale et renouvelable.

Or, il est manifeste que ce changement, coûteux à court terme mais bénéfique pour le climat et nos finances à moyen terme, n'est pas une priorité dans le budget établi et proposé au vote par la majorité en mars. Seul le renouvellement en cas de casse est budgété, cela signifie repartir sur une chaudière à gaz, énergie fossile et qui participe symboliquement au financement de la guerre.

A nos yeux, ce manque de clairvoyance dans le choix des projets portés par la municipalité se retrouve aussi dans le fait de substituer au projet de rénovation de la place de l'église, la construction d'un pôle intergénérationnel, dont le coût et la faisabilité ne sont pas clairement évalués à ce jour.

Ce dernier projet a fait l'objet de présentations en commission urbanisme élargie et en CCAS il y a un an, mais depuis, nous n'avons aucune nouvelle.

D'une manière générale, nous déplorons l'absence de suivi et de perspectives sur les différents sujets pour nous, conseillers de la minorité mais aussi pour vous, Médardais. La majorité s'était engagée lors de sa campagne à publier les comptes-rendus des commissions, lieux de débat et de décisions fortes pour la commune. Deux ans plus tard, force est de constater que cette promesse n'est pas tenue.

Nous restons persuadés que l'action municipale est également à son niveau un levier face aux changements de notre monde. A bientôt

PIERRE MOIRÉ, PIERRE-ANTOINE VITEL, CECILE GUILLEMAUT

Conseillers municipaux de la liste *Engageons la transition citoyenne* à Saint-Médard-Sur-Ille



TOURISME

A LA DÉCOUVERTE DE L'ACCUEIL PÈLERIN

Saint Médard sur Ille est une étape sur la "Voie des Capitales". Celle-ci partant du Mont-Saint-Michel passe par Rennes et Nantes et rejoint d'autres chemins menant entre autre jusqu'à Compostelle.

Elle est suivie par les « Jacquets », mais aussi par les « Miquelots » qui marchant dans l'autre sens, se rendent au Mont. Les pèlerins traversent notre commune en passant le long du canal, le Roquet, la place de l'église et le chemin du Louvre. Les marcheurs qui se lancent sur ce chemin sont différents les uns des autres. Ils ont des raisons diverses et variées pour suivre ce chemin.

Ces randonneurs peuvent être : une personne seule ayant besoin de se ressourcer, un couple qui s'est lancé un défi ou encore des grands-parents avec leurs petits enfants, etc. Ils ont tous un point commun, ils sont très heureux d'aller à la rencontre des autres.

L'accueil pèlerin consiste avant tout à offrir un toit à ces randonneurs. Mais ils apprécient, pour faire connaissance, de partager le repas du soir et le petit-déjeuner du lendemain. En échange, ils participent aux frais occasionnés par leur venue.

Les particuliers qui hébergent peuvent préciser le montant du «donativo» (don), lors du contact téléphonique. Il doit cependant être raisonnable. Pour bénéficier de cet accueil, les personnes doivent justifier de leur statut de pèlerin en présentant une crédentiale, ou carnet du pèlerin. La crédentiale doit être complétée à chaque étape, par la date et le lieu de l'arrêt. La mairie de Saint Médard possède un cachet pour les pèlerins (Marianne).

Si vous avez un peu de place et envie d'ouvrir votre porte, n'hésitez pas à vous inscrire sur la liste des accueillants médardais auprès de la mairie ou en vous faisant connaître auprès de l'association bretonne des amis de Saint Jacques de Compostelle au 06 89 52 42 32 (Martine Queffrinc, référente pour l'Ille-et-Vilaine) ou au 06 89 48 67 52 (Cécile Guillemaut, accueil à Saint-Médard-sur-Ille).

CECILE GUILLEMAUT

3 nouvelles activités viennent de naître à Saint-Médard-Sur-Ille. Voici leurs présentations !

OSTÉOPATHE

Une nouvelle ostéopathe s'installe à Saint-Médard-sur-ille dans le cabinet avec Patrick CHATEL, 9 rue de la Mairie. Elle vous reçoit les lundis, mercredis et vendredis. La prise de rendez-vous est possible via Doctolib ou au 06 70 81 06 69.

"Après avoir exercé l'ostéopathie pendant 18 ans dans l'Est de la France, je m'installe dans votre belle région. Au plaisir de vous rencontrer."

LYSIANE CAMMAS

CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER

"Après 15 ans en tant que Conseillère Commerciale dans le domaine de l'Automobile, j'ai profité d'une opportunité pour rejoindre le réseau immobilier **IAD** en qualité de Conseillère Immobilière.

Si vous ou quelqu'un dans votre entourage, cercle familial, amis, connaissances avez un projet immobilier ?! Contactez moi !

Je vous accompagne sur votre projet immobilier, que ce soit pour la vente ou pour l'achat de votre bien immobilier."

Contact : 06.74.19.22.14 - erika.denis@iadfrance.fr

ERIKA DENIS

ECTS - TRANSPORTS DE VÉHICULES

"Après plusieurs mois d'attente, de formation, de concours, de rendez-vous, de relances... ma petite entreprise peut enfin démarrer. Je suis fin prêt pour transporter des voitures, utilitaires, cabanes ou petits engins de chantier, caravanes, bateaux... "

Contact : 06.14.71.91.27 - ectransportservices35@gmail.com

ERWAN CAUGEN

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES DE ST MÉDARD SUR ILLE

Nom	Adresse	Téléphone	Capacité d'accueil	Disponibilité actuelle	Disponibilité future	Accueil périscolaire	Commentaire
BAZIN Sandrine	15 rue Belle Epine du Mas	06 99 43 08 15	3	Non	Oui (1)	Non	Travaille le mercredi et les vacances scolaires
BAUPLET Typhaine	29 Clos de la fontaine	06 15 60 10 28	3	Non	Janvier 2024	Non	Travaille le mercredi et les vacances scolaires
COQUILLET Gisèle	8 Rue des sports	02 99 55 41 12 06 70 70 23 07	4	Oui	Non	Oui	Travaille le mercredi. Accepte les horaires atypiques.
LAURET Pascal	10, Les Préaux	02 99 66 96 17 06 20 75 26 16	3	Non	Sep-tembre 2023	Non	Travaille le mercredi et pendant les vacances. Accepte les horaires tôt le matin
LE LEVRIER Corinne	4, La Bouftière	06 80 35 15 30	3	Non	Sep-tembre 2022	Non	Travaille le mercredi et les vacances scolaires, accepte les horaires atypiques
MALEUF Sonia	9 Impasse de la poterie	06 01 71 47 82	4	Oui	Oui	Oui	Travaille le mercredi et les vacances scolaires. Accepte les horaires atypiques

Liste mise à jour le 05/05/2022 - A retrouver sur le site de la commune - Page "Petite enfance" - Onglet Grandir et Vivre / Enfance et Jeunesse

Depuis le 1er mars 2017, la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a mis en place un Relais Petite Enfance – RPE (Ancien RIPAME), à destination des parents, des enfants, des assistant(e)s maternel(le)s et des gardes à domicile. Accueil sur rendez-vous - Information : <https://www.valdille-aubigne.fr/services-a-population/petite-enfance/>

URBANISME ET TRAVAUX : GUIDE DES OBLIGATIONS

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux. Tour d'horizon et guide pratique des démarches à entreprendre du début du projet, à la fin des travaux.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Toute nouvelle construction, même sans fondation, **de plus de 20 m² (ou 40m² en zone urbaine)** oblige à déposer un permis de construire en mairie où est situé le terrain. Soit physiquement, soit par courrier recommandé soit par voie dématérialisée : <https://www.valdille-aubigne.fr/habitat/guichet-numerique-des-autorisations-durbanisme/> - Cerfa : 13406*09

Le délai d'instruction est de 2 mois pour une maison individuelle et ses annexes et de 3 mois pour les autres projets. La construction projetée doit respecter les règles du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) en vigueur dans la Communauté de Communes, et notamment par rapport au zonage du terrain.

Les travaux devront être commencés dans les 3 ans qui suivent l'obtention du permis de construire (Toutefois, le chantier ne devra pas être stoppé plus d'un an sous peine de péremption du permis (article R 424-17 du code de l'urbanisme). Nota : Sur le chantier, l'affichage doit être effectué dès la réception de l'autorisation et ce jusqu'à la fin des travaux.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

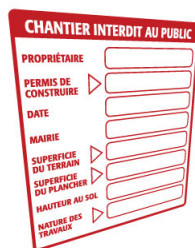
Toutes **modifications de l'aspect extérieur** d'une habitation ou d'un terrain doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux - cerfa 13703*08 ou cerfa 13404*08. Le délai d'instruction est de 1 mois.

Sont concernés :

- Les constructions **de moins de 20m²** (carport, abri de jardin, préau ...),
- Les créations d'ouverture de tout genre (Porte, fenêtre...) et les volets,
- Les clôtures et portails,
- Le ravalement si changement de couleur ou aspect,
- Affouillement et exhaussement de terrain,
- Les coupes et abattages d'arbres,
- Division de terrain,
- Création de piscine,
- Changement de destination de pièce,
- Installation de panneaux photovoltaïques, etc

TRÈS IMPORTANT : AFFICHAGE ET FIN DE TRAVAUX

Dans les 2 cas présentés ci-dessus et avant le démarrage des travaux il convient **d'afficher le panneau de chantier** reprenant toutes les informations obligatoires et de déposer en mairie la déclaration d'ouverture de chantier. **Dès l'achèvement des travaux** ainsi que **leur conformité** par rapport à l'autorisation accordée, vous devez impérativement remplir le formulaire Cerfa n° 13408*06 dans un délai maximum de 90 jours à compter du moment où les locaux sont utilisables et le déposer ou l'adresser en mairie.

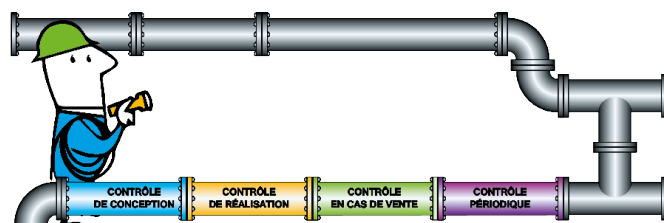


CERTIFICAT D'URBANISME

Pour connaître la faisabilité et/ou les contraintes de construction sur un terrain vous pouvez déposer une demande de certificat d'urbanisme opérationnel - cerfa 13410*06 à déposer en mairie (délai d'instruction 2 mois).

ASSAINISSEMENT

Lors d'une acquisition ou extension de maison existante et que vous êtes **hors zone raccordée** à l'assainissement collectif, vous devrez vous mettre en conformité avec la réglementation en vigueur. Pour cela il conviendra de vous mettre en relation avec un bureau d'étude spécialisé dans le domaine et déposer en mairie le dossier qui sera transmis au SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) rattaché à la CCVIA (Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné).





MAI, LE MOIS DES COMMUNIONS

Nous sommes dans les 20 années suivant la guerre 39/45. De nombreuses familles pratiquaient la religion catholique en ville comme dans les campagnes. La Communion solennelle appelée aujourd'hui profession de foi se faisait à 11/12 ans. C'était une cérémonie très importante pour les familles. Quelques semaines de préparation étaient nécessaires.

Catéchisme, présence à l'église et prières pour le côté religieux, shopping, invitations, élaboration du repas de communion pour les parents de la/du communiant(e). Les invités « se mettaient sur leur 31 », les Dames en tailleurs et chapeaux, les messieurs en costumes/cravates et chemises claires.



1960 - Famille médardaise invitée à une communion en ville



1974 - Isabelle et Marie-Paule
communiantes en « aube »



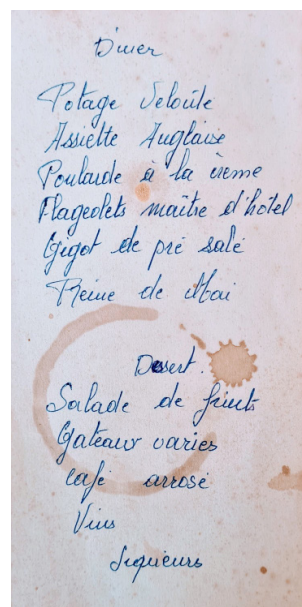
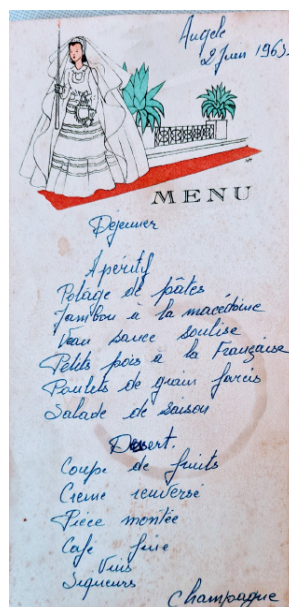
1956 - Groupe de communiantes, les filles sont en « toilettes ».

Les jeunes communiantes portaient de longues robes blanches (symbole de leur pureté) avec des jupons, et étaient coiffées d'un bonnet blanc pourvu d'un long voile. Cette tenue était appelée «toilette», elles pouvaient aussi porter une tenue beaucoup plus simple, sans jupon, appelée «Aube». Les garçons portaient un costume, un brassard blanc ornait leur bras.

De nombreux membres de la famille et les amis proches étaient invités à ce jour marquant. Les jeunes en tenue se retrouvaient à l'église, s'en suivait une messe à laquelle les parents, parrains et marraines assistaient. Après quelques photos à la sortie de la messe, on prenait place pour le repas de communion. Voir menu ci-contre.

Vers 16h les jeunes communiantes devaient retourner à l'église assister aux vêpres pour au moins 1h. La journée se terminait par un repas du soir amélioré.

Pour la communion solennelle, les communiantes et communiantes recevaient un cadeau, presque toujours un cadeau religieux : un missel ou une montre. La tradition voulait que des images pieuses soient offertes par la/le communiant(e) à sa famille et aux amis. Ces images pieuses étaient placées dans le missel en souvenir de la communion.



1962 - Menu des repas (midi et soir) de communion.

EXTRAIT DES CAUSERIES DE SAINT MÉDARD D'ANTAN - Solange Cudennec, Sylvia Forquignon, Jacqueline Pelé, Yvonne Honoré, Jean-Claude Honoré, Georgette Roger-Yvon, Maryvonne Boulé-Lecoutre, Angèle Guy, Marie-France Loton, Josiane Detoc

MÉDARDINE N°3

DE QUELLE COULEUR ÉTAIENT LES ROBES DE MARIÉE EN 1895 À SAINT MÉDARD ?

Elles étaient noires. (voir l'exposition des photos de mariage de 1895 à nos jours, en vitrine de la mairie et dans le couloir d'entrée)

AGENDA

Samedi 14 mai : AG du GPAS à l'aire de pique-nique au bord du canal à 12h00

Samedi 21 mai : Journée citoyenne organisé par la municipalité. (Voir P.12)

Samedi 21 et dimanche 22 mai : Exposition réalisée par l'association "Edition pluie et soleil" sur Saint-Médard au 20ème siècle (Historique, photos et vidéos) - Salle Jacques-Jérôme Fontaine (Voir P.23)

Dimanche 22 : Assemblée générale de l'Association 35 des Saint Médard de France salle Rivière à 11h00

Lundi 30 mai : Passage de l'étonnant voyage au camping vers 12h00 par VIAMI (Voir P.23)

Vendredi 3 juin : Tournoi de tennis de table à la salle Octave Jus en soirée (sur inscription)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dimanche 12 et 19 juin : 1er et 2ème tour. Le bureau de vote est situé dans la salle Jacques-Jérôme Fontaine près de la mairie et sera ouvert de 8h00 à 19h00. (Voir P.6)

Samedi 18 et dimanche 19 juin : Exposition des peintres amateurs de St Med'Art à la salle Rivière

Samedi 25 juin : Fête de l'école par l'association des Parents d'élève Les Korrigans (Voir P.21)

Samedi 25 juin : Assemblée générale de l'association de tennis de table à la salle Jacques-Jérôme Fontaine à 19h00

Dimanche 26 juin : Fête de la Musique à partir de 14h00 sur la place de l'église (Voir P.21)

RÉUNION PUBLIQUE

Vendredi 1er juillet : Réunion publique de la municipalité - salle Jacques-Jérôme Fontaine à 20h00. (Voir P.12)

Du 11 au 15 juillet et du 22 au 26 Août (3 jours par session) : Session d'argent de poche pour les jeunes de 16 à 18 ans (Inscription en mairie)

Vendredi 9 septembre : Forum des associations et rencontre avec les nouveaux habitants - Salle des sports Octave Jus

BIBLIOTHEQUE

Mercredi : 11h30-12h30 et 14h30-18h00

Vendredi : 15h30-18h00

Samedi : 10h30-12h30

Fermé le vendredi pendant les vacances scolaires

Bibliothèque
Saint-Médard-sur-Ille

Tél : 02.99.55.66.40

Mail : bibli@saint-medard-sur-ille.fr



MAI

JUIN

ET APRÈS...

Nous remercions le acteurs locaux qui ont permis l'édition de ce Bulletin.

Nous remercions également tous les habitants qui, par leurs retours constructifs, permettent la mise en place et/ou l'ajustement des projets municipaux.

Le Bulletin, n°7

